MRC

lesBasques

POLITIQUE CULTURELLE

MRC LES BASQUES

2013

©MRC Les Basques
400-2, Jean-Rioux
Trois-Pistoles, QC., G0L 4K0
418-851-3206
www.mrcdesbasques.com

POLITIQUE CULTURELLE

MRC LES BASQUES

2013

Cette politique a été adoptée le 26 juin 2013
ISBN version imprimée : 978-2-9814201-0-7
ISBN version électronique diffusée sur internet : 978-2-9814201-1-4
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives Canada, 2013

Recherche et coordination : Frédéric Lagacé (2011), Amélie Brière (2012-2013)
Rédaction : Amélie Brière
Révision des textes : Charles-Étienne Monat et Marc-Antoine Rioux
Conception graphique : Amélie Brière
Impression : MRC Les Basques

Tous droits réservés

Note : Le générique masculin utilisé dans le présent document inclut le féminin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.

***

Ce document constitue la version abrégée de la politique culturelle des Basques adoptée le 26 juin 2013 à Saint-Jean-de-Dieu. Une version plus complète est disponible sur le site internet de la MRC à http://www.mrcdesbasques.com/mrc/ sous l'onglet *Que fait la MRC?*

Table des matières

Mot du préfet 2

Mot du comité de travail de la politique culturelle 3

Composition du comité de travail 4

Pourquoi une politique culturelle dans Les Basques? 5

MRC Les Basques 6

Principes directeurs 8

Les axes de développement 8

Axe A 9

Axe B 10

Axe C 11

Axe D 12

Mot de la fin et remerciements 13

Lexique 14

Bibliographie sommaire 15

Crédits photographiques 15

Mot du préfet

C'est par la culture que se forge l'identité d'une société. La MRC des Basques tient elle-même son nom d'un élément de l'histoire qui aura marqué l'imaginaire des citoyennes et citoyens de la région. Le regard sur notre société, sur notre histoire et sur nos pratiques est garant de l'attachement à un territoire donné. C'est en ce sens qu'une politique culturelle qui saura orienter le développement culturel de notre région est nécessaire. Sans l'ombre d'un doute, celle-ci stimulera la pratique artistique, le développement du tourisme culturel, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel, et tout naturellement, elle contribuera à rehausser la qualité de vie des citoyennes et des citoyens des Basques.

Les arts, la culture et le patrimoine sont des instruments privilégiés de développement régional. Au regard de la programmation touristique de la MRC, on constate que la région regorge d'évènements culturels qui sont porteurs d'énormes retombées. Ces fêtes et festivals sont des lieux de rassemblement extraordinaires et certains d'entre eux contribuent à faire rayonner la région sur la scène nationale et même internationale. Il en va de même pour la qualité des attraits culturels de la région qui sont le témoin de l'histoire de la MRC des Basques. Nos ancêtres nous ont laissé tout un patrimoine qu'il faut absolument protéger et mettre en valeur.

Enfin, on constate qu'un très grand nombre d'artistes et d'artisans pratiquent une forme d'art dans la région. Qu'ils soient professionnels ou amateurs, ces individus sont dotés d'un savoir qu'il importe de mettre en valeur et de transmettre aux autres générations. Ces individus exceptionnels sont des êtres créatifs qui offrent une représentation de notre identité par le biais de l'expression artistique.

En ce sens, la MRC des Basques et son projet « d'Écosociété » prennent soin d'utiliser le territoire et ses ressources pour supporter directement la population du territoire des Basques dans l'accomplissement de sa vision, de ses ambitions et de ses objectifs de développement. Une politique culturelle sera donc un outil qui s'intègrera à ce grand projet en donnant des orientations de développement en lien avec la culture, les arts et le patrimoine.

Voici donc une politique qui fera de la culture un enjeu au cœur du développement de la région des Basques.

Bonne lecture.

Bertin Denis,
préfet de la MRC Les Basques

Mot du comité de travail de la politique culturelle

Enfin! Voici la première politique culturelle pour le territoire de la MRC des Basques! Ce cri de réjouissance, nous le clamons avec fierté et avec le sentiment du devoir accompli. La présente politique aurait pu prendre diverses formes, être tantôt plus pointue, tantôt plus large. Puisqu'il s'agit d'une première politique, nous souhaitions qu'elle soit englobante afin que tous et toutes puissent y trouver son compte. Il aura fallu deux ans et demi, entrecoupés d'une pause de quelques mois, pour la mettre au monde.

La politique culturelle de la MRC des Basques, même si elle est un produit du milieu, n'est pas étrangère aux constats qui se font en matière de culture sur le territoire bas-laurentien et au Québec. Les difficultés que l'on rencontre sur notre territoire se font aussi sentir ailleurs.

La place du citoyen comme porteur de culture, phénomène pratiquement absent des anciennes politiques culturelles, est de plus en plus affirmée, aujourd'hui, dans ces politiques. Cette présente politique culturelle, qui mise sur la nécessité de mettre en valeur notre patrimoine culturel, s'inscrit donc dans une volonté de bâtir un sentiment d'appartenance basé sur une identité culturelle partagée par les citoyens et les citoyennes de notre territoire. Cette approche est d'autant plus porteuse qu'elle se greffe sur la nouvelle loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur au Québec en octobre 2012. De plus, la politique culturelle des Basques se rallie à la volonté grandissante qui se dessine au Québec et ailleurs dans le monde, d'intégrer la culture dans une vision globale de développement et d'en faire un des quatre piliers incontournables du développement durable au même titre que l'économie, le social et l'environnement.

Nous sommes persuadés que cette première politique engendrera d'autres projets prometteurs pour renforcer le milieu culturel des Basques et ainsi contribuer à la qualité de vie des citoyens, des citoyennes et des organismes du territoire. Son succès dépend de l'implication de chacun dans sa mise en œuvre, autant citoyen qu'élu, et ce, que l'on agisse en tant que porteur, formateur, créateur, acteur, producteur, diffuseur, fournisseur culturel, consommateur ou simple spectateur.

Bon succès à tous!

Les membres du comité de travail de la politique culturelle

Composition du comité de travail

Représentant des élus
Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques

Représentant des élus, de la littérature et du conte
Maurice Vaney, conseiller municipal à la Ville de Trois-Pistoles, président et directeur artistique des Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles

Représentant du patrimoine religieux
Baudouin Gagnon, président de la Fabrique de Saint-Simon

Représentant du loisir culturel
Sébastien Ouellet, agent de développement touristique et des loisirs de Saint-Clément

Représentant des arts visuels
Charles-Étienne Monat, artiste-peintre professionnel de Saint-Mathieu-de-Rioux

Représentants du domaine muséal
Mélanie Paquet, directrice du Parc de l'aventure basque en Amérique à Trois-Pistoles

Représentante de la culture et du sociocommunautaire
Sara Amélie Bellavance, directrice du Service de la culture et des communications à la Ville de Trois-Pistoles

Représentant des médias et du milieu communautaire
Marc Fraser, ancien rédacteur en chef du journal l'Horizon et pigiste (2011)

Coordonnateurs
Frédéric Lagacé (2011)
Amélie Brière, agente de développement culturel –VVAP, MRC Les Basques (2012-2013)

Personnes ressources
Martine Lemieux, agente de développement au Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent
Myriam Thériault, conseillère en développement culturel au ministère de la Culture et des Communications (MCC)
Patrice Blais, directeur général, MRC Les Basques

Pourquoi une politique culturelle dans Les Basques?

À l'hiver 2009, la Commission touristique et culturelle de l'Écosociété les Basques souhaitait se doter de mesures concrètes pour assurer la mise en valeur des ressources culturelles de la MRC des Basques. C'est ainsi qu'en mars 2010, le CLD, en collaboration avec la MRC et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec procédait, via une entente avec le programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP), à l'embauche d'un agent de développement culturel. L'une des tâches de l'agent était de mettre sur pied un comité pour développer la toute première politique culturelle destinée à l'ensemble du territoire de la MRC des Basques. La tâche était ardue puisqu'aucun portrait culturel du territoire n'existait.

Cette politique devient donc un outil de travail concret pour le milieu et présente une vision à court, moyen et long terme du développement de notre culture et de notre patrimoine sur le territoire.

Cette politique est le fruit de plusieurs mois de travail, échelonnés sur trois ans, durant lesquels le comité a eu à valider l'état d'avancement auprès des élus, mais aussi de la population lors d'une consultation tenue le 29 novembre 2012 à Saint-Jean-de-Dieu. Le comité a ainsi tenu compte des recommandations de l'auditoire et adapta le projet initialement proposé.

Le présent document est mis à la disposition des élus et des **intervenants culturels**, qu'ils soient artistes, artisans, employés d'organismes culturels ou administrateurs, organisateurs d'évènements culturels, citoyens impliqués dans le développement culturel de la MRC des Basques ou tout simplement « consommateurs » de culture. Nous espérons que chacun saura y trouver sa place.

Naturellement, la responsabilité de la mise en œuvre de cette politique revient à la MRC, mais aussi à toutes les personnes et à tous les organismes qui souhaiteront contribuer au développement culturel du territoire. Ensemble, nous y arriverons !

À quoi sert une politique culturelle ?

La culture peut être perçue comme un bien public et une politique culturelle souligne l'importance de sauvegarder et de stimuler l'identité culturelle ou, à tout le moins, de créer un environnement dans lequel une culture originale puisse se constituer.

James Marsh et Jocelyn Harvey
« Politique culturelle », L'encyclopédie canadienne

MRC Les Basques

Constituée en 1981, la MRC des Basques est située au cœur du Bas-Saint-Laurent, bordée au nord par le fleuve et ses îles, à l'est par la MRC Rimouski-Neigette, au sud par la MRC du Témiscouata et à l'ouest par la MRC de Rivière-du-Loup. Elle est, du point de vue démographique et géographique, la plus petite MRC du Bas-Saint-Laurent. Elle compte 9142 habitants (2011) répartis dans onze municipalités et un territoire non organisé (TNO) non occupé. Trois-Pistoles, reconnue pour son effervescence culturelle, en est le chef-lieu. Elle est d'ailleurs la première ville bas-laurentienne à s'être dotée d'une politique culturelle.

La MRC basque est composée de parties des anciennes municipalités des comtés de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Elle emprunte son nom à l'île aux Basques, située à 5 km au large de Trois-Pistoles.

Des Basques ou Les Basques ?

Selon la Commission de la toponymie du Québec, la MRC porte le nom de *Les Basques*, mais s'emploie avec ou sans particule de liaison dans une phrase soit en écrivant *MRC des Basques* ou *MRC basque*. Le gentilé associé est : Basque.

Municipalités

Notre-Dame-des-Neiges
Saint-Clément
Sainte-Françoise
Saint-Éloi
Sainte-Rita
Saint-Guy
Saint-Jean-de-Dieu
Saint-Mathieu-de-Rioux
Saint-Médard
Saint-Simon
Trois-Pistoles
TNO des Basques

Rôle de la MRC et vision de développement

Depuis l'élaboration et l'adoption de la politique familiale de la MRC des Basques (2005), de la Charte de l'Écosociété des Basques (2010), d'une politique d'égalité entre les hommes et les femmes (2011), d'une politique culturelle (2013) et l'embauche d'une ressource en culture et en patrimoine permanente (2010), la MRC se positionne désormais comme partenaire et architecte du développement culturel. En effet, toutes ces politiques passées touchent, à différents niveaux, à la mise en valeur du **patrimoine culturel** et à l'accessibilité à la culture. Le reflet de ces politiques démontre l'intérêt de la MRC à rendre la culture et le **patrimoine culturel** plus accessibles pour ses citoyens.

Une citation puisée dans un document mettant en valeur la richesse culturelle d'ici représente bien la position que souhaite adopter la MRC : « En cette époque où le discours économique prend toute la place [la MRC des Basques souhaite] démontrer que la culture est un instrument de développement et que la richesse d'une communauté c'est d'abord ses gens et son organisation sociale.»[1]

La MRC des Basques adhère au sens large de la culture et la comprend tel qu'elle est définie par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : *La culture est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.*

La Charte de l'Écosociété des Basques

En 2007, la MRC des Basques se penchait sur les diverses problématiques de son milieu. À la suite de quelques études, elle décida de se doter, en 2010, de la Charte de l'Écosociété des Basques afin de mieux orienter le développement sur son territoire. L'embauche d'un agent culturel faisait partie des actions de mise en valeur et de développement proposées par cette charte.

[1] *Trois-Pistoles, culture et patrimoine*, Communications Faucon, 1996.

Principes directeurs

- La MRC des Basques reconnaît en la culture et le patrimoine culturel l'essence même de l'identité d'un peuple et les traits distinctifs de son territoire.
- La MRC des Basques reconnaît que chaque citoyen est porteur de culture.
- La MRC des Basques reconnaît la culture et le patrimoine culturel comme instruments de développement de la région.
- La MRC des Basques reconnaît que la vitalité culturelle d'une région est une clé pour freiner l'exode des jeunes et inciter leur retour.
- La MRC des Basques reconnaît que la culture et le patrimoine culturel sont des éléments faisant partie intégrante de ce que l'on nomme la qualité de vie.
- La MRC des Basques reconnaît l'importance de faciliter l'accès aux arts et à la culture pour chaque citoyen afin qu'ils accèdent à une meilleure qualité de vie.
- La MRC des Basques reconnaît l'importance de valoriser chez les enfants et les adolescents les arts, la culture et le patrimoine culturel afin de renforcer leur sentiment d'appartenance au milieu et de développer leur intérêt culturel.

Les axes de développement

La présente politique culturelle de la MRC des Basques se compose de quatre axes de développement qui se déclinent chacun en orientions et objectifs. Un lexique, situé à la fin du document, permet de définir chacun des mots en caractère **gras**.

Axes de développement

A- Sensibilisation et mise en valeur du patrimoine culturel

B- Reconnaissance des intervenants culturels locaux et soutien à leurs mandats

C- Soutien à la promotion et à la diffusion des activités culturelles

D- Accessibilité aux arts et à la culture

Axe A
Sensibilisation et mise en valeur du patrimoine culturel

Orientations	Objectifs
1) Inventorier les éléments matériels et immatériels d'intérêt patrimonial	Effectuer un inventaire du **patrimoine culturel** des Basques et en dresser le portrait (diagnostic). Cibler les éléments d'intérêts de chacune des municipalités. Favoriser la recherche.
2) Sensibiliser la population au patrimoine culturel	Développer des outils de sensibilisation et d'information en lien avec le patrimoine culturel d'ici. Utiliser les plates-formes de communication et les médias locaux déjà existants. Mettre en relation le **patrimoine matériel et immatériel** pour en faciliter leur compréhension et leur appropriation.
3) Mettre en valeur les éléments patrimoniaux ciblés	Dégager les éléments distinctifs du territoire de la MRC et prioriser leur mise en valeur Trouver, de manière concertée, des moyens originaux d'identification et de mise en valeur du **patrimoine culturel**. Favoriser l'élaboration d'une règlementation visant à protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et les paysages. Favoriser la création de programmes visant à faciliter la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel local.
4) Favoriser la transmission des savoirs	Sensibiliser les jeunes, les organismes et les artisans à l'importance de la transmission des **savoirs**. Appuyer les organismes et les artisans désirant se doter d'une relève dans leurs démarches Favoriser la création de projets mettant en valeur les **savoirs** des gens d'ici. Valoriser les porteurs de traditions (mémoire vivante).

Axe B
Reconnaissance des intervenants culturels locaux et soutien à leurs mandats

Orientations	Objectifs
1) Soutenir les intervenants culturels dans leur pratique et leur développement	Rechercher des moyens variés de financement et les faire connaître aux **intervenants culturels**. Mieux outiller les **intervenants culturels** dans leur développement, notamment par le biais de formations.
2) Sensibiliser et responsabiliser les élus et les leaders socioéconomiques à reconnaître et à soutenir les intervenants culturels du milieu	Établir et développer une relation entre chaque conseil municipal, l'agent de développement culturel en place et le comité culturel de la MRC. Développer un mécanisme d'intégration d'activités culturelles dans les projets et évènements publics à caractère non culturel (**médiation culturelle**). Reconnaître les **intervenants culturels** comme des acteurs potentiels de développement du tourisme culturel.
3) Favoriser la communication et la concertation entre les intervenants de différents secteurs d'activités	Développer une collaboration entre le milieu culturel et les organismes issus d'autres milieux. Favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et de productions conjointes. Favoriser l'émergence d'une culture propre aux citoyens des Basques.

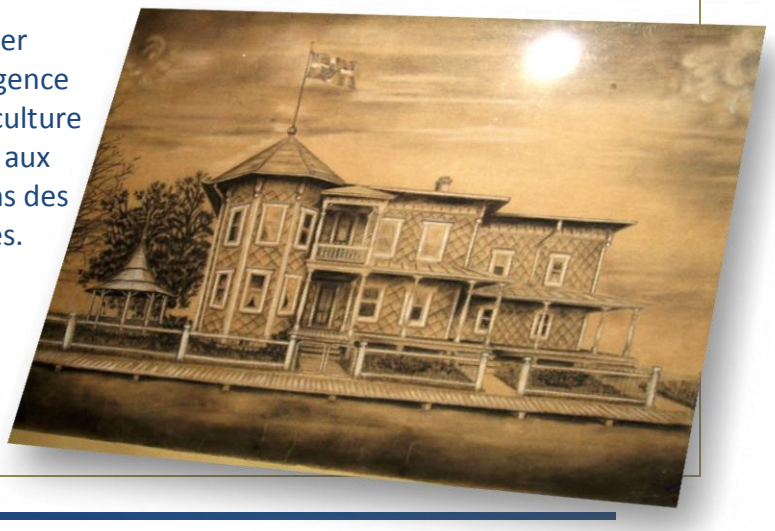

Axe C
Soutien à la promotion et à la diffusion des activités culturelles

Orientations	Objectifs
1) Favoriser une promotion culturelle planifiée à l'échelle du territoire	Développer et tenir à jour un calendrier d'activités convivial, facile à utiliser et à consulter. Développer une stratégie de communication et de promotion concertée.
2) Soutenir les intervenants culturels dans la promotion de leurs activités et services	Tenir à jour et diffuser un bottin des ressources culturelles du milieu (artisans, organismes, musées, salles de spectacles, etc.). Outiller efficacement les **intervenants culturels** dans la promotion et la diffusion de leurs activités.

Axe D
Accessibilité aux arts et à la culture

Orientations	Objectifs
1) Favoriser l'initiation aux arts et à la culture, de même que le perfectionnement artistique, particulièrement auprès des enfants et des adolescents	Établir un portrait de l'offre de service en art et en culture lié à l'initiation, à la pratique et au perfectionnement sur le territoire. Établir des portraits de la pratique et des champs d'intérêts artistiques et culturels des citoyens et spécifiquement celui des enfants et des adolescents. Appuyer les municipalités dans le développement d'une offre d'activités culturelles et artistiques complémentaire. Trouver des partenaires afin de structurer l'offre et la pratique artistique et culturelle déjà existante et la diffuser.
2) Faciliter l'accessibilité aux arts et à la culture et à leur pratique	Favoriser une meilleure répartition des activités artistiques et culturelles, à l'année et sur tout le territoire. Faciliter l'accessibilité aux équipements culturels, au matériel artistique, aux professionnels du milieu culturel et aux locaux permettant la pratique d'une activité artistique et culturelle ou son émergence. Faire connaître les équipements culturels existants sur le territoire et leurs modalités d'utilisation. Appuyer les organismes culturels dans le recrutement de bénévoles. Étudier la possibilité d'offrir des activités à moindre coût pour certains types de clientèle.

Mot de la fin et remerciements

La présente politique culturelle n'est pas une finalité en soi. Au contraire! Elle ouvre plutôt la porte à de nouvelles concertations, de nouvelles collaborations, davantage de reconnaissance, une meilleure structure du développement culturel et un accès à la culture facilité.

Deux nouvelles instances émergeront bientôt de la première politique culturelle de la MRC. La première, le *comité de mise en œuvre de la politique culturelle,* saura quant à elle répondre aux besoins évoqués lors des différentes consultations tenues dans le cadre de l'élaboration de la politique culturelle. En somme, il s'agira d'un comité de travail. La deuxième instance, *la commission culturelle des Basques*, sera une sellette, un point de rencontre pour le monde culturel et son développement. Elle s'inscrira dans la même lignée que les commissions actuelles de la MRC telles que la commission forestière et la commission agricole.

Le comité d'élaboration de la politique culturelle souhaite remercier les organismes culturels et de loisirs, les artistes et les artisans, les directeurs généraux des municipalités, les élus et les citoyens qui se sont prêtés aux différents exercices qui ont permis l'élaboration de cette première politique culturelle de la MRC des Basques.

Votre opinion a constitué la base de ce travail.

Merci à tous!

Lexique

Art visuel Production d'œuvres originales uniques ou en nombre limité d'exemplaires, exprimée par la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, la photographie, les arts textiles, l'installation, la vidéo d'art ou toute autre forme d'expression de même nature.

Art de la scène Les arts de la scène comportent toutes les activités liées au théâtre, à la musique, à la chanson, à la danse, au cirque, aux variétés (humour, magie, etc.) et autres activités d'interprétation.

Métier d'art Production d'œuvres originales uniques ou en nombre limité d'exemplaires, destinée à une fonction utilitaire ou décorative exprimée par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates (verre, céramique) ou de toute autre matière.

Patrimoine culturel Le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'évènements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel (Loi sur le patrimoine culturel du Québec).

Patrimoine immatériel Le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui peuvent se transmettre d'une personne à une autre ou d'un groupe à un autre. Ce sont : les savoir-faire; les connaissances; les expressions; les pratiques; les représentations. Parce qu'il est transmis par des porteurs de traditions, de génération en génération, le patrimoine immatériel est vivant (ministère de la Culture et des Communications du Québec).

Intervenant culturel Tout organisme, entreprise, regroupement, municipalité ou individu, bénévole ou salarié, jouant un rôle dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine de façon professionnelle ou amateur.

Dévitalisées (municipalités) Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a établi, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, un « indice de développement des municipalités » en utilisant des variables socioéconomiques issues des données de recensement de Statistique Canada. Les municipalités dévitalisées ou à revitaliser sont celles qui présentent un indice de développement inférieur à -5. En utilisant les données du recensement de 2006, 152 municipalités ont été désignées dévitalisées. (MAMROT)

Médiation culturelle Approche visant à créer une opportunité d'échanges et d'apprentissages entre les citoyens et l'offre culturelle professionnelle.

Savoirs Les savoirs comprennent les savoir-faire et les savoir-être. Le savoir-faire est une compétence acquise par l'expérience de problèmes pratiques et/ou dans l'exercice d'un métier, d'un loisir ou d'une activité domestique. Le savoir-être est la connaissance et la pratique des règles qui accompagnent l'exercice du savoir-faire et les comportements à adopter en société selon la culture de celle-ci.

Bibliographie sommaire

Bienvenue Chez les Basques, http://www.chezlesbasques.com/.

CLD des Basques, http://www.mrcdesbasques.com/cld/ .

Portail Culture de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), http://www.unesco.org/new/fr/culture/

Site de la Commission de toponymie du Québec : http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=141074

Charte de l'Écosociété les Basques, MRC Les Basques, avril 2010, 19 pages.

JONCAS, Mylène, *Politique de Développement Durable de la Municipalité de Saint-Éloi*, 2011, 10 pages.

La famille en premier plan, pour un avenir plus clément, Politique familiale de Saint-Clément, 2006, 28 pages.

Politique d'égalité entre les hommes et les femmes, MRC Les Basques, 2011.

Politique familiale de la MRC des Basques, MRC Les Basques, c2005, 29 pages.

Politique familiale et culturelle de Trois-Pistoles, Ville de Trois-Pistoles, 2004, 24 pages et annexes.

Politique familiale Saint-Jean-de-Dieu, Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, juin 2011, 36 pages.

Politique #30 (2007), Politique culturelle, Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR-1), adopté le 18 octobre 2001 par la MRC des Basques.

Trois-Pistoles, culture et patrimoine, Communications Faucon, 1996.

Crédits photographiques

Page couverture Soirée dansante, Saint-Clément, © Sébastien Ouellet; Église, Saint-Simon, © Caroline Lamontagne; Moulin Beaulieu, Saint-Clément, © Sébastien Ouellet; Festival de conte, Trois-Pistoles, © Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles.

Page intérieure Festival de conte, Trois-Pistoles© Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles; Église, Saint-Guy, ©Jocelyn Dallaire; Coucher de soleil, Saint-Médard, © Lisa Beaudet; Couple dansant, © Valérie Lavoie.

Page 2 La chorale Les Roitelets enregistrant à CJBR TV le 12 mars 1964, © SHGTP.

Page 3 *Les Jumeaux*, huile sur toile de Joseph-Cyrice Morency, Fonds Morency, © SHGTP.

Page 4 Jeu de serpents et échelles, Trois-Pistoles, illustration d'Alexandre April, © Alexandre April; Prestation musicale de percussions avec le groupe Yoléma, festival Le Riverain, Saint-Mathieu-de-Rioux, © Jacinthe Bordeleau.

Page 5 Activité de conte à la bibliothèque, Saint-Clément, © Sébastien Ouellet.

Page 6 Presbytère, Saint-Éloi, © Jean Sylvain; L'empreinte des années, théâtre communautaire, Saint-Simon, Photo : Sylvie Ruest, © Dominique Malacort (UTIL); Croix de chemin, Saint-Mathieu-de-Rioux, Photographe inconnu.

Page 7 Alexandre Belliard au Parc de l'aventure basque en Amérique, Trois-Pistoles, © Baptiste Grison

Page 10 Maison d'Auteuil, Saint-Jean-de-Dieu, dessin au fusain, artiste inconnu. Photo : Amélie Brière, © Famille d'Auteuil.

Page 11 Bernard Adamus au festival ÉchoFête, Trois-Pistoles, © Baptiste Grison; Paysage de Saint-Éloi, © Jean Sylvain.

Page 12 Amérindienne, sculpture sur bois de Danielle Samson, Saint-Éloi, © Wezo.

Page 13 Lancement de l'exposition *Des abeilles aux roses*, Sainte-Rita, © MRC Les Basques; Sylvie Vaillancourt et Jacques Bédard, soirée-bénéfice du Périscope, © MRC Les Basques; Symposium de peinture de la maison du Notaire, Trois-Pistoles, © MRC Les Basques.

POLITIQUE CULTURELLE

MRC LES BASQUES

2013